

REALITES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 MAI 2024

Saint-Herblain, le 24 mai 2024, 17h45 - L'Assemblée générale mixte des actionnaires de REALITES s'est réunie au siège social le 21 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Yoann Choin-Joubert, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur général. Les 19 résolutions présentées par le Conseil d'administration ont chacune été approuvées à plus de 99 % des votes.

Détail des résultats des votes - Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Votes pour	Votes contre
1	<i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à donner au Directeur général, aux Directeurs Généraux Délégués et aux Administrateurs</i>	Adoptée	100 %	0 %
2	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023</i>	Adoptée	100 %	0 %
3	<i>Affectation du résultat</i>	Adoptée	100 %	0 %
4	<i>Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce</i>	Adoptée	100 %	0 %
5	<i>Renouvellement des mandats de trois administrateurs de la Société</i>	Adoptée	100 %	0 %
6	<i>Fixation de la rémunération annuelle liée à l'activité des administrateurs</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
7	<i>Fixation de la somme globale annuelle à allouer aux membres du comité de mission en rémunération de leurs fonctions</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
17	<i>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat, de la conservation et du transfert par la Société de ses propres actions conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants - anciens articles L. 225-209 et suivants - du Code de commerce</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %

REALITES

Détail des résultats des votes - Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Votes pour	Votes contre
8	<i>Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)</i>	Adoptée	99,85 %	0,15 %
9	<i>Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires</i>	Adoptée	99,85 %	0,15 %
10	<i>Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
11	<i>Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public</i>	Adoptée	99,85 %	0,15 %
12	<i>Délégation de compétence à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
13	<i>Limitation globale des autorisations</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
14	<i>Délégation de compétence pour procéder dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, à une augmentation du capital social dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
15	<i>Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes</i>	Adoptée	> 99,99 %	< 0,01 %
16	<i>Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires selon le cas</i>	Adoptée	99,95 %	0,05 %
18	<i>Autorisation pour le Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société</i>	Adoptée	100 %	0 %
19	<i>Pouvoirs pour les formalités</i>	Adoptée	100 %	0 %

REALITES

Le Groupe REALITES remercie ses actionnaires pour leur fidélité.

À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles des solutions immobilières utiles, créatrices d'attractivité et de développement économique. Du logement aux bureaux, des résidences (étudiantes ou seniors) aux pôles de santé, des restaurants aux crèches d'entreprise, du commerce au complexe sports et loisirs... nous pensons le besoin et l'usage avant l'ouvrage, avec une expertise 100 % intégrée, de la conception à l'exploitation, en passant par le développement, l'investissement et le portage.

Le Groupe est également engagé dans une profonde mutation des process de construction avec Mayers, sa filiale spécialisée dans la construction bas carbone et notamment le hors-site, qui rassemble les expertises techniques et industrielles du Groupe afin de concevoir des projets répondant aux enjeux d'avenir de la construction.

Premier maître d'ouvrage entreprise à mission en France, REALITES confirme officiellement son engagement de concilier but lucratif & intérêt collectif, avec l'appui d'un Comité de mission composé d'experts reconnus.

Fort d'une ambitieuse stratégie de développement en France et à l'international (Maroc, Sénégal, Portugal), REALITES affiche en 2023 une progression de 15 % de son chiffre d'affaires à 402 M€.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FRO011858190, Mnémo : ALREA). REALITES est éligible comme support de réinvestissement dans le cadre d'un report d'imposition tel que prévu par l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.



Pour en savoir plus : realites.com

Contact analystes/investisseurs : Jean-Michel Onillon +33 6 77 64 63 06 - comfi@realites.com

Contact presse : Matthieu Maury +33 6 80 12 29 94 - m.maury@realites.com

[Rejoignez Utiles en Actions, le Club Actionnaires de REALITES](#)